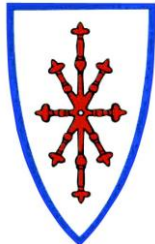


ASAF

*Mémoire et vérité*

Paris le 16 octobre 2012

## **Communiqué sur le projet de loi sur le 19 mars 1962**

### **Une proposition qui divise les Français.**

L'Association Soutien à l'Armée Française (ASAF) apprend avec surprise que le Sénat va examiner, le 25 octobre 2012, une proposition de loi de 2002 visant à faire du 19 mars une journée nationale du souvenir et de recueillement de la guerre d'Algérie et des événements en Tunisie et au Maroc.

Aucune concertation n'a prévalu dans l'action menée par quelques parlementaires et l'ASAF y voit un risque grave de division de la communauté nationale.

Déjà en décembre 2001 le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants avait préconisé de ne pas retenir cette date, en raison de la forte opposition d'une majorité d'associations d'anciens combattants, ce qui est toujours le cas aujourd'hui.

Elle rappelle qu'il existe déjà une journée nationale concernant cette période de l'histoire, le 5 décembre. Un monument a été érigé au quai Branly à Paris.

Elle rappelle que seules, deux associations, ont choisi le 19 mars pour leur recueillement. C'est leur choix, cela n'a pas été le choix des présidents de la Vème République, y compris le Général de Gaulle et François Mitterrand.

Elle rappelle que la loi du 28 février 2012, votée par la très grande majorité des parlementaires, assure que la mémoire de TOUS les morts pour la France est honorée le 11 novembre en même temps que la Victoire et la Paix.

En conséquence l'Association Soutien à l'Armée Française (représentant 3.000 adhérents dont 500 associations) met en garde contre ce projet qui ne peut que raviver des divisions anciennes, que l'élan de tant de Français et de parlementaires, pour honorer tous ceux qui sont morts pour la France, avait fait oublier.

Le sérieux, la lucidité et le souci de l'intérêt général doivent l'emporter pour qu'enfin le calme s'impose dans le souvenir de ces moments douloureux de notre histoire nationale.